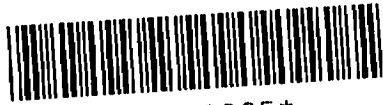




**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



09119295

Kervyn de Meerendre
2009

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/08/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0890.449.112

Dénomination

(en entier) : **SUNSWITCH**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chemin du Cyclotron 6 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Objet de l'acte : **DEMISSIONS - NOMINATION ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 mai 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf avril, s'est tenue au siège social de la société, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la S.A. SUNSWITCH.

La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de Monsieur KERVYN de MEERENDRE, administrateur, qui désigne en qualité de secrétaire Monsieur NORTIER.

Après que le Président ait donné lecture du rapport de gestion et que les administrateurs ont répondu aux questions posées par les actionnaires relatives au rapport précité, le Président soumet à l'adoption de l'assemblée les résolutions suivantes :

1. les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. Le conseil d'administration confirme aux actionnaires que le retard dans la tenue de l'assemblée générale était dû à l'impossibilité d'arrêter les comptes préalablement.
2. Les actionnaires décident, à l'unanimité, de suivre la proposition du conseil d'administration et après avoir respecté la mise en réserve légale, décident la distribution de dividendes à concurrence de 90.295€ dont 60.257,50€ de dividendes privilégiés pour START UP.
3. Les actionnaires octroient, à l'unanimité, la décharge aux administrateurs et au commissaire.
4. Les émoluments du commissaire ont été fixés à la somme de 4.000€ HTVA.
5. En date du 20 mai 2009, l'assemblée a décidé à l'unanimité d'accepter la démission du conseil d'administration de Messieurs François SONNET et Arnaud ETIENNE.
6. En date du 1er février 2009, le siège social de la société SUNSWITCH a été transféré à Louvain-la-Neuve, avenue Jean Monnet, 1.
7. En date du 31 mars 2008, il a été acté la désignation de la JAF Holding en tant qu'administrateur délégué. Celle-ci est représentée par Monsieur Jérôme KERVYN de MEERENDRE.

Pouvoir, avec faculté de substitution, est donné à Monsieur KERVYN de MEERENDRE aux fins de procéder aux formalités de publication légale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

Le Président

J.KERVYN de MEERENDRE

Représentant permanent de la sa JAF Holding, administrateur délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature